

- c) l'aptitude du Canada à concurrencer les produits de la CEE sur les marchés des pays tiers;
- d) l'incidence de l'intégration de 1992 sur la mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange Canada-Etats-Unis; et
- e) l'incidence de l'intégration de 1992 sur l'ordre du jour du Canada dans les négociations commerciales multilatérales (NCM).

II CEE 1992 - Contexte et objectifs

Le projet CEE 1992 représente la toute dernière étape dans le développement de la Communauté économique européenne (annexe 2). Le programme visant l'intégration complète du marché intérieur a été exposé dans le Livre blanc de juin 1985 de la Commission. On y trouvait une analyse détaillée des obstacles à lever et des mesures à prendre avant d'en arriver à un marché unique. Les auteurs dressaient la liste de quelques 300 mesures, ramenées depuis à 279, qui doivent être mises en oeuvre à cette fin, et précisaient l'échéancier à respecter.

Dans le Livre blanc, l'analyse des mesures à prendre est exposée sous les trois rubriques suivantes :

- suppression des barrières physiques;
- suppression des barrières techniques;
- suppression des barrières fiscales.

1. Barrières physiques

Au chapitre du commerce des produits agricoles et alimentaires, on peut s'attendre que la suppression des barrières physiques se répercute de la même façon sur les produits intérieurs et importés. La Commission juge essentiel d'éliminer les barrières tarifaires aux frontières nationales, où les marchandises sont systématiquement arrêtées et vérifiées. D'un point de vue économique, le fait de limiter ou de supprimer les contrôles frontaliers qui limitent le mouvement des marchandises peut entraîner des économies appréciables.

On vérifie à l'heure actuelle les envois de marchandises pour les raisons suivantes :

- faire respecter les contingents d'importation nationaux qui peuvent exister dans certains secteurs;
- faire fonctionner le système de montants compensatoires monétaires (MCM) de la Communauté;
- percevoir la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et les droits d'accise;
- effectuer des contrôles sanitaires;
- effectuer des contrôles sur les transports;
- recueillir des statistiques.